



# Compte rendu Conseil Municipal en date du 26 Janvier 2024

L'an **Deux Mil Vingt-Quatre**, le **Vingt-six Janvier**, à 20h00

Le Conseil Municipal de la Commune de **VILLAGES DU LAC DE PALADRU**, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Paladru sous la présidence de M. Denis CARRON, Maire.

Date de convocation : 23 janvier 2024.

**Nombre de conseillers en exercice : 18**

**Nombre de conseillers présents : 13**

Denis CARRON, Ernest ORTIZ, Henri PRIETO, Christiane COLLOMB, Daniel SEYVE, Kevin BLACHON, Janine GARIN, Carole GALLIN, Carole FABBRI, Lionel SEICLE-VATTE, BOUJU Marceline, Nicolas ROQUE, Quentin GIRARD

**Nombre de conseillers représentés : 3**

Laurence CHANEL (pouvoir Marceline BOUJU), Jérôme FOROT (pouvoir Carole FABBRI), Régine PLATRE (pouvoir Denis CARRON)

**Nombre de conseillers absents : 2**

Gilles TOUBLANC, Marie-Noëlle LEGARCON

Secrétaire de séance : Kévin BLACHON

Compte-rendu du Conseil Municipal précédent adopté

## **1) Création poste agent de maîtrise**

Un agent des services techniques de la commune a fait une demande au CDG38 (centre de gestion 38) pour passer en promotion interne d'adjoint technique à agent de maîtrise. Le CDG38 a accepté cette demande. M. Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Vote à l'unanimité

## **2) Transformation poste adjoint administratif vers un poste de titularisation**

Un agent du pôle secrétariat de la commune est en CDD, vu la qualité du travail effectué et fourni pour la collectivité, M. Le Maire demande au conseil municipal de passer ce contrat vers une titularisation.

Vote à l'unanimité

## **3) CDG 38 consultation mutuelle**

Le CDG 38 lance une consultation auprès des mutuelles pour trouver des partenariats pour proposer aux agents des collectivités une mutuelle obligatoire. La mutuelle employeur sera obligatoire le 01 janvier 2025.

M. Le Maire demande au conseil municipal son accord pour que la commune participe à cette consultation sans obligation de prendre les mutuelles retenues.

Vote à l'unanimité

#### **4) Demande subvention collège Chirens voyage**

Le collège des Collines de Chirens organise trois voyages scolaires durant 4 jours en mars prochain pour l'ensemble des élèves de 3e (chaque élève de 3è participera à un voyage parmi les trois) ainsi qu'un voyage pour les élèves de l'option Latin.

Un voyage à Paris sur le thème Sciences & Musique (404 € par élève - coût total : 23 836 €)

Un voyage en Lorraine et Alsace sur le thème des guerres mondiales (372 € par élève - coût total 39 264 €)

Un voyage en Provence romaine. Pour les élèves de l'option latin (292 euros par élève-coût total : 10 200 €)

Il y a 37 enfants pour la commune de Villages du Lac de Paladru.

Proposition de participation de 35€/enfant soit 1 295.00 € au total.

Vote : 13 oui et 3 abstentions

#### **5) Demande de subvention Trail 9<sup>ème</sup> édition**

Comme chaque année, le trail du lac de Paladru se déroulera le 20 et 21 avril 2024, et sollicite une subvention à toutes les communes du tour du lac de 250€.

Vote : 15 oui et 1 abstention

#### **6) Demande subvention Espace Naturel Sensible**

Il y a des peupliers à couper sur les marais de Chassigneu, une demande de subvention à hauteur de 60% est demandé au département.

Les travaux doivent avoir lieu avant juillet 2024.

Vote à l'unanimité

#### **7) Travaux portail école Paladru**

Depuis 1 an, les portails de l'école de Paladru se dégradent. A ce jour ils ne fonctionnent plus correctement, ce qui rend compliqué l'accès à l'école pour les parents, enseignants ou autre personne.

Nous avons fait intervenir 4 électriciens, un seul a su trouver une solution pour permettre le rétablissement de la sécurité de cette école au plus vite.

Devis proposé de la société Alexandre Artisan pour un montant de 5458,33€ HT soit 6550€ TTC.

Vote à l'unanimité

#### **8) Travaux sanitaires salle Pallas**

La commission bâtiment travail sur ce dossier depuis 1 an afin d'accroître le nombre de toilette dans la salle Pallas qui a ce-jour est de deux toilettes pour une salle pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes, ce qui fait très peu.

La proposition est de passer à 5 toilettes dont un PMR. Après recherche de solution, trois options sont proposées par la commission bâtiment.

Option 1 : 51518€ HT soit 62128,50€ TTC

Option 2 : 36963,85€ HT soit 44466,83€ TTC

Option 3 : 22113,16€ HT soit 27666,83€ TTC

Une déclaration préalable au service urbanisme sera déposée.

Proposition de l'option 3 au conseil municipal.

Vote à l'unanimité

### **9) CAPV convention gestion des flux des contingents logements sociaux**

Une convention doit être signée avec la CAPV (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais) pour la gestion en flux des contingents, consolidants les partenariats entre collectivités et bailleurs, renforçant le rapprochement entre l'offre et la demande.

M. Le Maire demande de pouvoir signer cette convention.

Vote à l'unanimité

### **10) Dossier participation financière RPE 2024**

Le Relai Petite Enfance (RPE) de St Pierre de Paladru souhaite faire une demande de subvention au département pour le fonctionnement.

M. Le Maire demande de pouvoir établir cette demande.

Vote à l'unanimité

### **11) Remboursement achat adjointe**

Une adjointe de la commune à acheter des sacs pour les colis de nos aînés avec son propre argent pour un montant total de 139,93€.

M. Le Maire demande au conseil municipal le remboursement de cet achat.

Vote à l'unanimité

### **12) Modification convention d'occupation du restaurant à Paladru**

Une demande de modification de la convention des nouveaux restaurateurs de Paladru est demandée par M. Ortiz pour mettre un loyer pour l'année 2024 de 20000€ et 30000€ les trois prochaines années.

Sur cette convention, des obligations d'ouverture pendant la période estivale en autre sont demandées par la commune.

Vote à l'unanimité

### **13) Point dossier travaux cour école Paladru**

Reporté au conseil municipal de février 2024.

### **14) Déclarations d'intention d'aliéner et notification SAFER**

<b>DIA pour Conseil Municipal du Vendredi 26 janvier 2024</b>								
N° et date	notaire	nature du bien	parcelle	surface total	adresse	prix	vendeur	acheteur
<b>23-034</b> 21/12/23	<b>Maître GOJON</b> Gaëlle Chirens	terrain	305 A 715	690 m2	54 chemin de de Mont Bessey Le Pin	89 000 €	<b>Mme PILOT Edith</b> Le Pin VLP	<b>M. DUCHAMP Quentin</b> <b>Mme SANCHEZ Célia</b> Charavines
<b>23-035</b> 28/12/2023	<b>Maître Jérôme</b> <b>CAPELLI</b> Saint Marcellin	habitation	292 AD 410	566 m2	1 chemin de Bois Chatel Paladru	281 000 €	<b>M. INARD Jean-Louis</b> Paladru VLP	<b>M. FONTAINE- GARAND</b> <b>Pascal</b> Charavines
<b>24-2001</b> 04/01/2024	<b>Maître Laurence</b> <b>CHAMPENOIS</b> Voiron	terrain	305 B 927 305 B 928	28 m2 6 M2	Route du Vernay Le Pin	echange	<b>M, PUTELAT</b> <b>Jérémy</b> Le Pin VLP	<b>M et Mme RATEL</b> Gustave Le Pin
<b>24-2002</b> 08/01/2024	<b>Maître Christine</b> <b>CHALEIL</b> Le Grand Lemps	terrain	305 E 255 305 E 256	22 m2 1646 m2	La Gutiniere Le Pin	82 000 €	<b>M. GROS Jean-Pierre</b> Montferrat	<b>M. Eric RODRIGUEZ</b> Charancieu

<b>SAFER pour Conseil Municipal du vendredi 27 janvier 2024</b>							
	nature du bien	parcelle	surface	adresse	prix	vendeur	acheteur
21/12/2023	habitation	305 D 1217 305 D 211	4204 m2	des glycines Le Collomb Le Pin	283 000 €	<b>Mme Anne</b> <b>SERVE</b> Saint Alban de Roche	<b>Mme PRANAL</b> <b>Nathalie</b> Lyon 4
09/01/2024	terrains	305 E 255 305 E 256	1668 m2	la Gutiniere Le Pin	82 000 €	<b>M. GROS</b> <b>Jean-Pierre</b> Montferrat	<b>M.RODRIGUEZ Eric</b> Charancieu

### **15) Collectif Santé Voironnais**

Une demande de soutien est faite à notre commune pour l'hôpital de Voiron pour mettre en lumière qu'il y a 6 nuits sur 7 de fermeture des services d'urgence de 20h à 7h.

M. Le Maire demande au conseil municipal de faire un courrier de soutien.

Vote à l'unanimité

### **16) Conflit M. RIVAT et M. COPIN**

Le dossier est dans les mains de l'avocat de la municipalité.

L'expert préconise une inversion de la pente de la voirie pour un montant estimé à 83 000 HT soit 100 000 TTC.

### **17) Questions diverses**

#### **Commission bâtiment :**

- Point sur les avancées des travaux des épiceries
- Changement total des luminaires en pavé LED des deux écoles
- Appartement restaurant + restaurant, quelques petits travaux de réfection sont à prévoir
- Services techniques : demande du conseil municipal d'avoir un projet global pour les installations communales de Le Pin et Paladru

#### **Commission CCAS :**

- Atelier animation neurone
- Création comité citoyen
- France Service
- Création d'une rencontre tous les mardis après-midi salle annexe de Paladru pour nos aînés